



Conseil du développement industriel**Quarante-deuxième session**

Vienne, 25-27 novembre 2014

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux organisations intergouvernementales,
non gouvernementales, gouvernementales et autres****Renseignements concernant des organisations
intergouvernementales****Note du Directeur général**

Le présent document donne des renseignements sur deux organisations intergouvernementales, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), qui ont exprimé le désir de conclure un accord établissant des relations appropriées avec l'ONUDI.

1. En application du paragraphe 8 des Directives établies par la Conférence générale (décision GC.1/Dec.41) au sujet des accords régissant les relations avec des organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies, le présent document fournit, en annexe, des renseignements sur le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, qui ont exprimé le désir de conclure un accord établissant des relations appropriées avec l'ONUDI.

Mesures à prendre par le Conseil

2. Le Conseil voudra peut-être autoriser le Directeur général, conformément au paragraphe 9 de l'annexe de la décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, à conclure un accord établissant des relations appropriées avec ces deux organisations en se fondant sur les renseignements donnés à l'annexe du présent document.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



Annexe

Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée

Rappel

Le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée a été créé le 13 juillet 2008 lors du Sommet de Paris, par une décision des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union pour la Méditerranée, pour donner suite au Partenariat euroméditerranéen (Euromed), également connu sous le nom de Processus de Barcelone, établi en 1995. Le 4 novembre 2008, à Marseille, les Ministres des affaires étrangères ont décidé que le siège du Secrétariat s'établirait à Barcelone. Ses statuts ont été adoptés le 3 mars 2010 par les États membres de l'Union.

Statuts

Disponibles.

Mission

Le mandat et la mission du Secrétariat portent essentiellement sur l'identification, le traitement, la promotion et la coordination de projets régionaux respectant les principes et les dispositions de la législation internationale, favorisant et renforçant la coopération et ayant un impact positif sur la vie des citoyens.

Membres

Le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée comprend les 43 États membres de l'Union pour la Méditerranée, dont 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays méditerranéens, ainsi que la Commission européenne. La Ligue des États arabes a le droit de participer à toutes les réunions à tous les niveaux de l'Union pour la Méditerranée.

Structure organisationnelle

La réunion des hauts fonctionnaires: approuve le budget et le programme de travail du Secrétariat et prépare les réunions ministérielles.

Un Secrétaire général et six Secrétaires généraux adjoints.

Financement

Les dépenses de fonctionnement sont assurées par les subventions, d'une part, des États membres sur une base volontaire et équilibrée, d'autre part, de l'Union européenne.

Activités

En tant qu'organe exécutif de l'Union pour la Méditerranée, le Secrétariat s'emploie, en étroite partenariat avec les institutions publiques, le secteur privé et les organisations de la société civile, à promouvoir des projets régionaux et sous-régionaux qui répondent aux priorités socioéconomiques de la région euroméditerranéenne. Il fournit une assistance dans l'élaboration de plans de

financement pour mobiliser des fonds pour les projets, dans l'établissement d'un réseau solide de partenaires entre les donateurs, les institutions financières et les sponsors privés, et dans la prise de contact avec de possibles partenaires.

Il sert également de plate-forme régionale pour le dialogue et les échanges entre gouvernements, organisations internationales, organisations non gouvernementales, institutions financières et acteurs économiques.

Coopération avec l'ONUDI

Le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et l'ONUDI pourraient unir leurs efforts pour élaborer des projets et lancer des initiatives dans la région euroméditerranéenne, dans les domaines suivants:

- Développement des entreprises;
- Autonomisation économique des femmes;
- Énergie;
- Eau, environnement et changements climatiques.

Relations avec d'autres organisations gouvernementales et intergouvernementales

Partenaires institutionnels du Secrétariat: Banque européenne d'investissement, Ligue des États arabes, Organisation de coopération et de développement économiques, Union européenne, entre autres.

Partenaires financiers: Gouvernements français et norvégien, Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI).

Adresse

Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée
Palacio de Pedralbes
Pere Duran Farell, 11
08034 Barcelone
Espagne
Téléphone: +34 93 521 4100
Télécopie: +34 93 521 4102
Courrier électronique: info@ufmsecretariat.org
Site web: www.ufmsecretariat.org

Représentant chargé de la liaison avec l'ONUDI:
M. Fawzi Dib, Conseiller financier principal, Division du développement des entreprises

Chef de l'organisation

M. Fathallah Sijilmassi, Secrétaire général

Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA)

Rappel

La BADEA a été créée conformément à une résolution de la sixième Conférence du Sommet arabe, tenue à Alger, le 28 novembre 1973. Elle a commencé ses activités en mars 1975. Son siège est à Khartoum (Soudan). C'est une institution financière internationale dotée d'une personnalité juridique et internationale pleine et entière, et d'une complète autonomie administrative et financière. Elle est régie par les dispositions de son accord de création et les principes du droit international.

Statuts

Disponibles.

Mission

La Banque vise à contribuer au développement de la coopération économique, financière et technique arabo-africaine. À cette fin, elle est chargée de:

- Contribuer au financement du développement économique dans les pays africains;
- Encourager la participation des capitaux arabes dans le développement économique africain;
- Contribuer à la fourniture de l'assistance technique nécessaire au développement de l'Afrique.

Membres

Dix-huit États membres de la Ligue des États arabes: Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, État de Palestine, Jordanie, Iraq, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Oman, Qatar, Soudan, République arabe syrienne, Tunisie.

Structure organisationnelle

Conseil des Gouverneurs

Conseil d'administration

Directeur général

Financement

Les activités de coopération technique de la Banque sont financées selon divers instruments et modalités dans le cadre de plans stratégiques quinquennaux. C'est en avril 2009 que l'institution a adopté son sixième plan quinquennal pour la période-2010-2014.

Activités

Les projets financés par la Banque s'inscrivent dans les priorités des pays bénéficiaires et font partie intégrante de leurs plans de développement. Ces projets ont une portée régionale et sont censés avoir un impact positif sur plus d'un pays africain, contribuant ainsi à promouvoir leur intégration économique. La BADEA finance aussi des opérations d'assistance technique sous forme d'accords de subventions aux pays africains bénéficiaires, ainsi que des exportations de pays arabes à destination des pays africains bénéficiaires de son aide.

Dans le cadre de son plan en cours, la BADEA veut apporter des solutions à deux contraintes majeures: le manque de ressources en capital et la faiblesse des capacités institutionnelles. Outre son objectif principal qui est de contribuer à la réduction de la pauvreté, la BADEA s'attache également à apporter son aide aux pays bénéficiaires dans les domaines suivants: réalisation de la sécurité alimentaire, développement de ressources humaines, participation des femmes au développement et protection de l'environnement.

Coopération avec l'ONUDI

S'inscrivant dans la perspective de la stratégie de l'ONUDI vers un développement industriel inclusif et durable, les deux organisations pourraient faire porter l'essentiel de leur action sur les domaines de coopération suivants:

- Promotion du commerce et des investissements en Afrique;
- Réduction de la pauvreté grâce à des activités productives;
- Développement du secteur privé grâce à la création d'entreprises et à la promotion des investissements;
- Autonomisation économique et développement de l'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes;
- Développement de l'énergie durable;
- Agriculture, agro-industrie et sécurité alimentaire;
- Eau, environnement et changements climatiques;
- Promotion du fonds de la BADEA pour le secteur privé et assistance dans l'identification d'opportunités d'investissement et de coopération technologique;
- Élaboration et évaluation de projets industriels, notamment à l'aide du Modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR).

Relations avec d'autres organisations gouvernementales et intergouvernementales

La BADEA est membre du Groupe de coordination des fonds de développement arabes et régionaux. Elle collabore aussi étroitement avec des partenaires stratégiques, dont les organismes de développement bilatéral et multilatéral et les institutions régionales et internationales comme la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale, le

Fonds de l'OPEP pour le développement international et le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies.

Adresse

Abdel Rahman El Mahdi Street
B. P. 2640
Khartoum 11111
Soudan
Téléphone: +249 183 773646/773709
Télécopie: +249 183 770498/770600
Courrier électronique: badea@badea.org
Site web: www.badea.org

Chef de l'organisation

Son Excellence M. Abdelaziz Khelef, Directeur général
